

UNE MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ... À NEUCHÂTEL ?

UN RÊVE QUI ESPÈRE DEVENIR RÉALITÉ EN 2027 !

Description du projet

À Neuchâtel, dans le contexte de la pénurie médicale et soignante en médecine de premier recours, un collectif d'une dizaine de professionnel·les de la santé et du social s'est constitué à l'automne 2023 afin d'élaborer une proposition de centre de santé de premier recours durable, économique et humain, dans le respect des limites planétaires.

Notre raison d'être: "prendre soin en lien, dans le respect du vivant"

Vision du projet

Notre projet est emprunt de valeurs, qui nous habitent et que nous avons fait émerger ensemble : l'humanité, la convivialité, la reliance, la créativité, la durabilité, l'inclusivité, la spiritualité et la curiosité.

Nous avons élaboré notre projet de maison de santé communautaire en nous appuyant sur 6 principes, qui traduisent nos valeurs.

Nos 6 principes

1. Des soins de premier recours interprofessionnels	Un système de santé fort repose sur une médecine de premier recours forte (OMS, 2008). L'interdisciplinarité est essentielle pour une approche intégrée et inclusive des différentes pratiques de la santé.
2. Une conscience des limites planétaires	Un modèle de soins durable, minimisant l'impact sur notre environnement nous paraît aussi évident que nécessaire. Diminuer la prescription de médicaments, promouvoir la phytothérapie non pharmaceutique, offrir des conditions favorisant la découverte du lien avec le vivant non-humain.
3. Une approche communautaire	Nous voulons intégrer les services de santé avec les besoins et les ressources de la communauté locale, en mettant l'accent sur la participation active de chacun·e dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins de santé.
4. Une gouvernance horizontale, consciente des rapports de pouvoir	Nous nous sommes formés à la gouvernance dite partagée, où les décisions et les responsabilités sont partagées selon des rôles définis. Toutes les personnes travaillant dans la maison de santé peuvent participer aux décisions.
5. Une démarche pionnière et réflexive	Il s'agit d'une démarche pionnière, dont nous étudierons les impacts chiffrables (dépenses de santé, valeurs physiologiques) et le bien-être et la santé perçues, la satisfaction des patient·es, la qualité de travail et la satisfaction des employé·es.
6. Un projet économiquement sobre et responsable	Il nous semble possible de réduire les coûts de la santé : favoriser la promotion et prévention de la santé, centraliser les soins, régulariser les suivis par une équipe pluridisciplinaire, faciliter l'accès à la médecine de 1er recours, éduquer les patients à l'autonomisation

Mode de gouvernance et fonctionnement

Nous sommes conscients de la crise de ressources et de sens qui touche le personnel de santé, dans un système où la santé est parfois négligée au profit de la longévité, du traitement de l'équilibre budgétaire et de la facturation.

Nous souhaitons développer un travail multidisciplinaire et travailler avec une gouvernance dite partagée, à laquelle nous nous sommes formé·es. Les décisions et les responsabilités sont partagées selon des rôles définis, qui ne dépendent pas du statut professionnel, de l'ancienneté ni du pouvoir financier de chacun·e.

Notre projet a pour projet d'être une société coopérative, permettant à de multiples partenaires (privés, politiques, partenaires du réseau de santé ou associatif) de participer aux fonds propres par des parts sociales. Nous prévoyons de faire appel à des fondations, à des financements pour la recherche (FNS) et pour des projets pilotes (OFSP). Nous souhaitons que notre société coopérative ait un statut d'utilité publique, à but non lucratif.

Professionnel·les concerné·es

À l'heure actuelle, nous souhaitons inclure pour notre projet de Maison de santé communautaire plusieurs médecins généralistes, des pédiatres, un·e gynécologue et des psychothérapeutes.

Nous voulons développer un réseau de soins, y compris à domicile, avec un·e coordinateur·ice des soins, des infirmier·ères, IPS (infirmier·ère praticien spécialisé), aides soignant·es, et sage-femmes. Nous pensons également à un·e assistant·e social·e.

Nous souhaitons proposer des thérapies individuelles et collectives par des ostéopathes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricien·nes.

Lieu d'implantation

Nous avons choisi un lieu proche du lieu de vie de l'équipe et accessible en transports publics, afin de diminuer notre impact écologique et améliorer la qualité de vie.

En plus des salles dédiées aux thérapies individuelles et de groupe, nous voulons créer un espace dédié à l'accueil, une cafétéria et un potager/verger dans un espace vert de taille suffisante, autour du bâtiment.

Il est important pour notre équipe que le lieu choisi dispose d'une efficacité énergétique certaine.

Échéance : hiver 2027-2028

Contacts:

www.mds-ne.ch ou contact@mds-ne.ch

